

Suivi des reptiles et de la flore patrimoniale des sites d'Utah Beach et des polders de Brévands (Les Veys)

Proposition de stage 2025

Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est un syndicat mixte ouvert, constitué entre le Département et les intercommunalités littorales de la Manche et la commune nouvelle de la Hague. Il est chargé de la gestion, dans la Manche, de 5 384 ha de sites naturels terrestres littoraux acquis ou sous servitude de protection par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime Naturel attribués par l'État au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey. Il assure, sur les sites en gestion, des missions de conservation du patrimoine naturel et paysager, des missions d'accueil du public ainsi que des suivis du patrimoine naturel et des usages sur ce littoral. L'équipe technique du SyMEL est composée de : 12 gardes et gardes-gestionnaires du littoral répartis sur 8 antennes, 5 agents aux missions transversales et 1 responsable technique basés au siège à Saint-Lô sous la responsabilité du directeur du Syndicat mixte.

Le(la) stagiaire sera basé(e) dans les locaux du SyMEL à Carentan (50).

Sites d'étude : Secteur Côte Est, Utah Beach et polders de Brevands

Contexte de l'étude et thème de stage :

Utah Beach est constitué d'une étroite bande dunaire longue de 5 kilomètres, bordée d'un marais arrière-littoral, s'intégrant dans l'ensemble estuarien de la baie des Veys. L'ensemble de cet espace fait l'objet de pratiques agricoles essentiellement axées sur le pâturage bovin. Par ailleurs, un projet de restauration des dépressions dunaires débute en 2024, dans ce cadre et en complément de ce projet qui prévoit des suivis sur différents taxons. Pour compléter les suivis dans le cadre du projet, un suivi des reptiles a été mis en place en 2024 permettant de compléter les données acquises pour la rédaction future du nouveau plan de gestion.

Le site des Veys, aussi appelé polders de Brévands est constitué de 5 polders dont 4 sont classés en réserve de chasse, ces polders font aussi partie de la baie des Veys.

Ce site dispose d'un plan de gestion depuis 2005 qu'il convient d'actualiser, pour ce faire l'acquisition de connaissances semble indispensable afin d'anticiper le prochain document de gestion. L'objectif de gestion de ce site est de restaurer et de conserver les habitats existants notamment via la gestion agri-pastorale en place, le contrôle des niveaux et la qualité de l'eau ainsi que l'amélioration de l'accueil de l'avifaune nicheuse et migratrice. Ce site a fait l'objet en 2024 d'une étude de la flore patrimoniale sur un des 5 polders, le polder du Rouff. Comme le site d'Utah Beach, un suivi reptiles a été mis en place en 2024.

Dans les deux cas, les sites sont intégrés au site Natura 2000, « Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys ».

Objectifs du stage :

Le travail comprendra le suivi de la flore patrimoniale et des reptiles. Concernant la flore sur le site de Brévands, plusieurs suivis ont déjà été réalisés par le Conservatoire National de Brest et le Centre Permanent d'Initiative de l'Environnement (CPIE) du Cotentin. Le suivi de la flore consistera à cartographier les espèces patrimoniales définies au préalable après suivi sur le terrain, tels que l'Épipactis des marais (*Epipactis palustris*) ou l'Eufragie visqueuse (*Parentucellia viscosa*) par exemple sur une partie des polders restants du polder de Brévands.

Le suivi des reptiles consistera au relevé des plaques à reptiles installés sur le terrain sur les sites d'Utah Beach et des polders de Brévands.

Le(la) stagiaire devra :

- Réaliser la cartographie des espèces floristiques patrimoniales du site de Brévands
- Réaliser le suivi des reptiles avec le protocole POP Reptiles sur les deux sites
- Rédiger un document intégrant les données récupérées, réaliser une analyse et une évaluation de la gestion réalisée pour les deux taxons précisés.

Des suivis naturalistes pourront être proposés en complément et en fonction du profil de la personne retenue pour le stage.

Profil recherché :

- BTS GPN ou licence professionnel dans la gestion des espaces naturels
- Connaissances en gestion d'espaces naturels nécessaires ;
- Connaissances naturalistes indispensables
- Connaissances sur les bases de données et SIG nécessaires ;
- Capacité d'initiative, de synthèse et rédactionnelle indispensables ;
- Sens du relationnel, autonomie et rigueur ;

Renseignements :

Le stage s'effectuera sur une période de **2 mois (entre mai et juillet 2024, 35h / semaine)**. Le permis de conduire est indispensable et en fonction des disponibilités, un véhicule de service pourra être utilisé. Néanmoins, un véhicule personnel est recommandé (indemnisation des frais kilométriques). Du matériel informatique sera mis à disposition.

Amélie Sanson, Garde du littoral Côte Est, 02 33 42 46 05 ou 06 08 63 26 30

Tanguy PAIN, référent stages - technicien en charge des suivis naturalistes et de la gestion cynégétique, 02 33 05 94 96 ou 06 08 63 26 17

Envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 05 janvier 2025

par courrier ou par messagerie électronique à :

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche

Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mél : symel@manche.fr – Site internet : www.symel.fr